



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STMG - Droit et économie - Session 2024

Correction du sujet de BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

| ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ - Droit et Économie

Session : 2024

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 16

| PARTIE JURIDIQUE

Dans cette partie, il est demandé d'analyser une situation juridique concernant la responsabilité de la société GADGET après un incident écologique causé par la perte de produits par mer.

Question 1

Énoncé : Qualifiez juridiquement les parties, les faits et les dommages.

Démarche :

- **Parties :**
 - Demandeur : Association MER & TERRE, agissant pour la protection de l'environnement.
 - Défendeur : Société GADGET, propriétaire des produits perdus.
- **Faits :** La société GADGET a perdu une partie de sa cargaison de produits en plastique durant le transport à cause d'une tempête, provoquant des dommages écologiques sur les plages de La Rochelle.
- **Dommages :**
 - Dommages écologiques : atteinte à la faune, à la flore et à l'écosystème local.
 - Dommages matériels : nettoyage des plages, pertes économiques potentielles pour les acteurs locaux.

Réponse : Les parties impliquées sont l'association MER & TERRE et la société GADGET. Les faits concernent la perte d'une cargaison due à une tempête, entraînant des dommages écologiques et matériels.

Question 2

Énoncé : Développez l'argumentation juridique que l'association MER & TERRE peut avancer pour engager la responsabilité de la société GADGET.

Démarche :

- Se référer à l'**Article 1240** du Code civil stipulant que toute personne doit réparer le dommage causé par sa faute. Ici, la tempête est un fait imprévisible.
- Appuyer l'argumentation sur l'**Article 1242** précisant que la responsabilité se chiffre également à la garde des choses qui causent des dommages, indépendamment de la faute.
- Mettre en avant l'**Article 1246** concernant la prise en charge du préjudice écologique par le responsable des dommages.

Réponse : L'association peut arguer que la société GADGET est responsable du dommage écologique, puisque la décision de transporter les produits lui incombe, même si la tempête était imprévisible. Elle peut demander réparation en vertu des articles cités du Code civil.

Question 3

Énoncé : Présentez l'argumentation juridique que la société GADGET peut lui opposer.

Démarche :

- La société peut se défendre en invoquant la **force majeure** en raison de la tempête inattendue, conformément à la jurisprudence. Elle doit prouver que cette situation était imprévisible et inévitable.
- Se référer à des précédents juridiques où des sociétés ont été exonérées de responsabilité par le biais de la force majeure.

Réponse : La société GADGET peut contester sa responsabilité en argumentant que la tempête était un événement de force majeure ne lui permettant pas d'anticiper la perte de sa cargaison.

Question 4

Énoncé : Pourquoi existe-t-il plusieurs régimes spéciaux de responsabilité ?

Démarche :

- Expliquer que les régimes spéciaux ont été créés pour s'adapter à des risques nouveaux et spécifiques liés aux mutations économiques et sociales.
- Donner l'exemple de la responsabilité de l'employeur pour accidents de travail, et des lois pour accidents de la circulation et préjudices écologiques.

Réponse : Les régimes spéciaux existent pour traiter des situations précises qui nécessitent une approche juridiquement et socialement adaptée, répondant ainsi à l'évolution des contextes économiques et des attentes sociétales.

| PARTIE ÉCONOMIQUE

Cette partie est consacrée à l'analyse des difficultés de recrutement dans différents secteurs d'activité.

Question 1

Énoncé : Décrivez l'évolution des difficultés de recrutement selon les secteurs d'activité.

Démarche :

- Utiliser l'**ANNEXE 1** pour décrire le niveau de difficultés de recrutement au fil des années, en mettant l'accent sur les variations selon les secteurs.
- Identifier les périodes de hausse et de baisse des difficultés et expliquer les raisons potentielles derrière ces variations.

Réponse : Selon les données, les secteurs du bâtiment et des services montrent une augmentation des difficultés de recrutement, tandis que l'industrie manufacturière présente un taux plus stable. Les raisons incluent l'évolution des compétences demandées et les conditions de travail.

Question 2

Énoncé : Expliquez les freins à l'emploi pour les offreurs de travail.

Démarche :

- Analyser les **ANNEXES 2 et 3**, qui révèlent les motifs de difficultés identifiés par les recruteurs.
- Énoncer les freins : manque de compétences, faible attractivité des professions, conditions de travail difficiles, etc.

Réponse : Les freins à l'emploi incluent principalement un manque de compétences chez les candidats, des conditions de travail jugées peu attractives et des préjugés sur certaines professions demandant des ajustements rapides.

Question 3

Énoncé : Identifiez les mesures de politique de l'emploi mises en œuvre en France.

Démarche :

- Se référer aux **ANNEXES 4 et 5** pour détailler les mesures comme le plan d'investissement dans les compétences et l'approche sectorielle pour le travail.
- Donner des exemples spécifiques de mesures prises pour lutter contre les tensions de recrutement, comme les formations adaptées et l'initiative de la semaine de quatre jours.

Réponse : Les mesures incluent le plan d'investissement dans les compétences, qui vise à former 50 000 personnes dans les secteurs en tension, et les initiatives pour rendre le travail plus attractif via des approches novatrices comme la semaine de quatre jours.

Question 4

Énoncé : Rédigez une argumentation qui vous permette de répondre à la question suivante : L'intervention de l'État suffit-elle pour agir sur l'offre de travail ?

Démarche :

- Commencer par présenter les mesures étatiques en réponse aux tensions de recrutement.
- Discuter des limites de l'intervention de l'État, notamment en ce qui concerne l'attractivité des métiers.
- Adopter une approche critique avec des exemples de succès et d'échecs de telles politiques.

Réponse : L'intervention de l'État, bien que cruciale pour pallier les manques de compétences et faciliter la formation, ne suffira pas à résoudre le problème d'attractivité de certains métiers. D'autres acteurs, comme les entreprises et les syndicats, doivent participer à cette dynamique.

| Conseils méthodologiques

- **Gestion du temps :** Préparez un plan pour répartir équitablement votre temps entre les deux parties. Ne passez pas trop de temps sur des questions complexes au détriment des autres.
- **Raisonnement logique :** Assurez-vous que chaque réponse soit structurée avec une introduction, a développé un raisonnement et se termine par une conclusion.
- **Précision des réponses :** Rappelez toujours les articles de législation pertinents dans vos réponses juridiques pour étayer vos arguments.
- **Exemples concrets :** Dans la partie économique, illustrez vos réponses avec des exemples issus des annexes ou d'actualités récentes.
- **Révision :** Prenez quelques minutes à la fin pour relire vos réponses et corriger d'éventuelles fautes ou incohérences.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.